

**Public concerné**

- Avoir au moins 15 ans

**Prérequis**

- BAC S OU STI2D, BAC PRO Technique et sur étude de dossier pour tout autre parcours

**Modalités d'admission / Inscription**

- Etude de dossier et / ou entretien
- Signature d'un contrat d'apprentissage / contrat de professionnalisation / Pro-A / CPF avec une entreprise

**Méthodes et moyens pédagogiques**

- Exercices théoriques et pratiques
- Salles de formation équipées de vidéoprojecteurs et de matériel informatique
- Plateaux techniques conçus pour mettre les apprenants en situation réelle afin de les initier à leurs futurs métiers dans des conditions optimales

**Equipe pédagogique**

Formateurs d'enseignement général et professionnel.

**OBJECTIFS**

Former des futurs professionnels capables d'intervenir à tous les stades du développement et du suivi de projets industriels, de la conception à la mise en œuvre, dans tous les secteurs d'activités professionnelles.

**COMPETENCES PROFESSIONNELLES**

Au sein d'une entreprise, d'une organisation ou d'un service, le technicien est capable, à l'issue de sa formation :

- D'assister un ingénieur ou un chef de service,
- De concevoir ou modifier des solutions techniques,
- De participer à la coordination entre différents services,
- De mettre en œuvre des systèmes pluri techniques,
- De rédiger des documents techniques, organiser des salons.

Au sein des fonctions suivantes :

- Étude ou suivi de projets et préparation du travail,
- Gestion et suivi de la production,
- Gestion et suivi de la qualité, de la sécurité et de l'environnement,
- Recherche et développement,
- Maintenance.

**PROGRAMME****Formation technique (640h sur les 2 années)**

- Construction mécanique : 220 h
- Construction électrique : 120 h
- Système technique : 90 h
- Organisation industrielle : 120 h
- Electrotechnique : 20 h
- Automatisme : 70 h

**Formation générale (760h sur les 2 années)**

- Culture générale et expression : 140 h
- Anglais : 140 h
- Mathématiques : 180 h
- Physique appliquée : 160 h
- Gestion de projet : 60 h
- Economie Gestion : 80h

*Ces durées sont données à titre indicatif.*



### Modalités de suivi et d'évaluation

- Suivi pédagogique, visites en entreprise
- Contrôles en Cours de Formation (CCF), épreuves ponctuelles, projet à soutenir
- Examen : BTS

### Validation de la formation

- Diplôme du BTS Assistance Technique d'Ingénieur

### Accessibilité Handicap

Stationnement Personne à Mobilité Réduite  
Bâtiments adapté PMR  
Accessibilité Toilettes  
Label régional H+

### MODALITES D'ORGANISATION

**Durée** : 2 ans en alternance

**Dates** : Nous consulter

**Lieu** : Pôle Formation UIMM Savoie

131 rue de l'Érier 73290 La Motte-Servolex

### QUE FAIRE APRES LE BTS ATI ?

Le titulaire d'un BTS ATI peut entrer dans la vie active ou continuer ses études :

- Licence pro (dans les domaines de la production industrielle, de la gestion de la production industrielle ou de la qualité)
- Parcours Licence Sciences et Technologies mention sciences et techniques pour l'ingénieur en 2e ou 3e année
- Diplômes d'IUP
- Ecole d'ingénieur

### Liste non exhaustive